conſidéré, que la paix ſeroit acquiſe à un titre trop onéreux. L'on y voit auſſi que les choſes ne ſont pas encore deſeſpérées pour un accommodement; mais que le Roi ne s'y prêtera qu'autant que les conditions en paroîtront raiſonnables & honorables. Enfin, le diſcours de Sa Maj. diſſipe toute appréhenſion de rupture en Europe pendant le reſte de cette année, en même-tems qu'on eſt perſuadé que les forces navales des deux Couronnes ne commettront pas la moindre hoſtilité les unes contre les autres, avant d'être renduës aux endroits où les différends ont pris naiſſance. Ce qui s'eſt paſſé au Parlement, qui fut prorogé au 21. Mai, avant qu'il ne ſe ſéparât, ſe réduit à ce qui ſuit.

Le 11. Avril, la Chambre des Communes, en grand Commité ſur le Subſide, réſolut d'accorder dix mille livres ſterlings, pour l'entretien des Forts & des Etabliſſemens de la Nation ſur la Côte de *Guinée*; ſix mille livres ſterl. à compte des dépenſes pour la conſtruction d'un Fort à *Annamahou*, & trois mille livres ſterl. au Sr. Thomas Stephens, pour le récompenſer d'une découverte qu'il a faite d'une méthode au moyen de laquelle on prépare la Cendre de manière que l'on peut en compoſer du Savon. Les Communes approuverent auſſi le 18. le Bill pour accorder au Roi un million quatre cens vingt mille livres ſterlings du fonds d'amortiſſement.

Le 22. il avoit été propoſé dans la Chambre des Pairs de préſenter une Addreſſe au Roi, pour ſupplier Sa Maj. vû l'état critique des affaires, de ſuſpendre pour cette année ſon voyage à *Hannover*; mais cette propoſition fut re-